

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
06607	00679	2015	

TÉMOIN

Nmr pièce	N° feuillet
2	1 / 2

Le samedi 18 juillet 2015 à 10 heures 10 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Sous le contrôle de Lieutenant

Vu les articles 20, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant dans les locaux de la gendarmerie à \_\_\_\_\_, rapportons les opérations suivantes :

**IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN****COMMUNICATION PAR VOIE ELECTRONIQUE AU COURS DE LA PROCEDURE**

La personne entendue n'accepte pas de recevoir communication des avis, convocations et documents intéressant la procédure par voie électronique.

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

Je me présente ce jour afin de vous expliquer ce que j'ai vu dans le ciel dans la nuit du jeudi 16 juillet 2015 vers 23h15.

Le jeudi 16 juillet 2015 vers 23h, je me suis installée dans un transat du jardin de mon pavillon. J'habite en campagne, dans un hameau de Peronne. Je fumais une cigarette. En me levant du transat, j'ai regardé le ciel. C'est alors que j'ai aperçu une grosse lueur. Il faisait nuit, mais le ciel était dégagé. Cette lueur ressemblait à une boule de feu de couleur orange. Elle se déplaçait lentement et sans bruit dans le sens EST / OUEST. Cette lueur venait de PERONNE. J'estime son altitude à environ 50 mètres,, car elle frôlait la cime des arbres de mon voisin. Ces arbres sont à une 20ème de mètres de mon pavillon. La lueur était très proche. Sa trajectoire était linéaire.

Je me suis tout de suite rendu dans mon domicile pour aller chercher mon concubin. Il est immédiatement sorti et a observé la même lueur que moi. Elle est restée dans le ciel pendant quelques minutes, puis a disparu dans l'horizon. Elle se déplaçait lentement, et de façon linéaire. Il a pris une photo de cette lueur. Je vous la transmettrait ultérieurement.

Concernant cette lueur, elle était ronde jaune orangée, couleur feu, les contours étaient nets. On la voyait très bien, mais nous n'avons pas été ébloui. Elle avait un diamètre d'environ 50cm.

Je pense qu'elle était accrochée à quelque chose. Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un phare d'avion ou d'un avion. Je ne pense pas non plus qu'il s'agisse d'une lanterne chinoise, parce que j'en ai déjà vu et que cela n'y ressemblait pas.

**Question** : Pensez vous que cette lueur puisse ressembler à un feu d'artifice ?

**Réponse** : Non, il n'y en avait pas dans le secteur, et le 14 juillet était déjà passé.

J'ai pris peur suite à cette observation, et j'ai appelé la gendarmerie. Les gendarmes de Peronne sont venus. Ils n'ont pas vu cette lueur car elle avait déjà disparue, malgré le fait qu'ils soient arrivés rapidement.

Je ne sais pas si il y a eu d'autres témoin de cette lueur. Je ne sais pas ce que cela pouvait être.

**Question** : Etes vous sous traitement médical ou médicamenteux ?

**Réponse** : Non, je ne suis pas suivi médicalement.

**Question** : Avez vous ce soir là consommé des produits stupéfiants ou de l'alcool ?

**Réponse** : Non je ne consomme pas d'alcool ni de stupéfiants.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

Information à l'intéressée :

Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale .

Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

A le 18 juillet 2015 à 11 heures 00 minute.

La personne entendue

L'Agent de Police Judiciaire

